



**association des professeures et professeurs  
de la faculté de médecine de l'université  
de sherbrooke**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, tenue au local Z5-3001, mercredi le 10 décembre 2025, à 16h30.

**Dès que le quorum de vingt membres est atteint, la réunion débute à 16h45.**

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 2024.**
- 3. Rapport du secrétaire trésorier**
  - 3.1 Adoption des états financiers 2024-2025
  - 3.2 Désignation du vérificateur 2025-2026
- 4. Rapport du président**
- 5. Ratification des membres siégeant au comité d'évaluation**
- 6. Élections au comité exécutif – président d'élection : Pr Pedro D'orléans-Juste**
- 7. Choix des scrutateurs**
- 8. Varia**
- 9. Levée de l'assemblé**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

À la suite d'une erreur informatique, les membres n'ont pas reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par les statuts de l'APPFMUS, soit quinze jours ouvrables avant la tenue de l'Assemblée. Le président propose donc de présenter la portion administrative et de remettre les élections en janvier 2026 afin de permettre à tous les membres d'avoir suffisamment de temps pour poser leur candidature. Sur proposition régulière du Pr Bkaily, secondé du Pr Boudreau, l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 2024**

Sur proposition régulière de la Pre Perreault, secondée du Pr Leduc, le procès-verbal est accepté tel que proposé.

**3. Rapport de la secrétaire trésorière**

**3.1 Adoption des états financiers 2024-2025**

La secrétaire trésorière présente le rapport financier annuel de l'APPFMUS pour l'exercice terminé le 31 mai 2025. Elle explique tous les postes comptables majeurs et annonce que l'excédent des revenus sur les dépenses est de 1 561 \$. Ceci est expliqué en majorité par le congé de cotisations qui a été repris à 50 % en juin 2025, ce qui entraîne l'absence de revenus autre que les revenus de placements. La trésorière explique l'augmentation des frais de fournitures de bureau qui sont dûs à la refonte du site web ainsi que du logo de l'Association. Un montant de 20 000 \$ en dons est également manquant puisqu'il a été effectué après la date du 31 mai 2025, fin de l'exercice financier présenté.

Sur proposition régulière du Pr Bkaily, secondé du Pr Sarret, le rapport de la secrétaire-trésorière est accepté à l'unanimité.

**3.2 Désignation du vérificateur 2025-2026**

Il est proposé de désigner la firme comptable Laliberté, St-Pierre, Huberdeau comme firme attitrée à la vérification des états financiers de l'APPFMUS pour l'année 2026. Sur proposition régulière du Pr Jeldres, secondé du Pr Sabbagh la proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. Rapport du président**

Le président, le Pr Fernand-Pierre Gendron, débute son rapport en annonçant que l'APPFMUS compte désormais 722 membres, dont 542 rattachés à la SMUS ainsi que 180 rattachés au CRMUS. De ce nombre, 133 sont professeur.e.s chercheur.e.s et 47 sont professeur.e.s enseignant.e.s. Il y a eu 35 nouveaux membres et 20 départs à la retraite.

Il y a eu 7 rencontres d'exécutif en 2025, 4 rencontres statutaires avec la direction facultaire, 1 rencontre avec les RH de l'UdS, 1 rencontre du comité santé-sécurité

UdS, 4 rencontres LMRSST, 5 rencontres avec les président.e.s des autres syndicats et associations, 4 rencontres intersyndicales, 1 rencontre concernant les crédits professoraux (migration du système UA vers les crédits professoraux), 1 rencontre du comité paritaire du CCEC ainsi qu'une assemblée générale spéciale concernant la reprise à 50 % des cotisations.

Les membres de l'exécutif ont également rencontré les futur.e.s candidat.e.s au décanat et au rectorat, ont révisé 2 politiques de l'UdS et ont assisté à la rencontre avec les RH lors de la tournée des syndicats et associations.

Il y a également eu plusieurs échanges avec le procureur de l'APPFMUS pour 11 dossiers et/ou mésententes concernant des professeur.e.s, 6 nouvelles mésententes concernant des lettres reçues par les professeur.e.s ont été déposées et 1 mésentente est toujours en arbitrage.

Le protocole APPFMUS-UdS a été prolongé de 12 mois et une augmentation salariale de 2,6 % a été octroyée. Les négociations devaient reprendre à l'automne 2025, mais elles auront plutôt lieu au courant de l'année 2026. Le Pr Sarret propose de viser le salaire des membres de l'AIPSA. Le président informe les membres que plusieurs clauses jugées archaïques seront réévaluées. Le Pr Leduc demande que l'on s'attarde à la prolongation des années de contribution au fonds de pension. Il sera également question des professeur.e.s des différentes écoles qui aimeraient participer plus activement à la recherche et une réflexion sur comment mieux accompagner les professeur.e.s en fin de carrière afin de les garder actifs et les guider vers la retraite. Le Président rappelle aux membres que l'Association est à la merci de l'Université en ce qui a trait aux négociations puisqu'elle n'est pas un syndicat accrédité.

En 2026, le Président entend également suivre de près les négociations en ce qui concerne la Loi 2 pour les médecins.

Le Pr Bkaily rappelle au Président que les membres de l'APPFMUS ont déjà voté pour que les membres du comité exécutif demeurent en poste le temps des négociations. Selon lui, il ne devrait pas y avoir d'élections en 2026 puisque les membres du comité exécutif seront occupés à négocier les prochaines conditions du protocole. Le Pr Bkaily propose donc de reporter les élections lorsque les négociations seront terminées. Cette proposition est secondée par le Pr D'Orléans-Juste et acceptée à l'unanimité.

## **5. Ratification des membres siégeant au comité d'évaluation**

Le président fait la lecture des membres du comité d'évaluation. Il y avait sept postes vacants et l'Association a reçu 6 candidatures. Il y a donc un poste vacant au comité d'évaluation. L'exécutif de l'APPFMUS tentera de coopter une ou un professeur.e rattaché.e à la SMUS pour remplir ce poste. Le comité d'évaluation de la promotion est composé des professeur.e.s suivant.e.s :

- Marie-Josée Boucher, réélue, CRMUS
- David Mathieu, SMUS
- Annie Carrier, CRMUS
- Christian Rochefort, réélu, CRMUS
- Benoit Cossette, élu, CRMUS

- Nicole Marquis, élue, CRMUS
- Patrick Richard, réélu, SMUS
- Karine Tremblay, élue, CRMUS

Sur proposition régulière de la Pre Perreault, secondée du Pr Jeldres, cette ratification est acceptée à l'unanimité.

## 7. Élections au comité exécutif

Étant donné la proposition adoptée au point 4, il n'y aura pas d'élections cette année et les mandats actuels des membres du comité exécutif seront reconduits pour un an.

Il n'y a donc pas d'élections nécessaires et le comité exécutif de l'APPFMUS se compose des membres suivant.e.s :

Pr Fernand-Pierre Gendron  
Pr Claudio Jeldrèses  
Pre Nathalie Perreault  
Pre Nathaly Gaudéault  
Pr Mannix Auger-Messier  
Pr Robert Sabbagh  
Pre Alessandra Bruns

Sur proposition régulière du comité exécutif est acceptée à l'unanimité.

## 8. Choix des scrutateurs

Étant donné la proposition adoptée au point 4, cette étape n'est pas nécessaire.

## 9. Varia

Le Pr D'Orléans-Juste aimerait connaître la variation des membres rattachés au CRMUS depuis les dix dernières années. L'adjointe enverra cette information au professeur en janvier.

## 10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la Pre Perreault propose de lever la séance, elle est secondée de la Pre Lavoie, Il est 17 :15.

**Pr Fernand-Pierre Gendron**  
**Président**

/jc